NOM Prénom

Adresse

A destination du Dr Ir Vincent Van Bol,
SPF Santé Publique, Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants,
Avenue Galilée, 5/2,
1210 Bruxelles

Lieu, date

**Objet : Participation citoyenne à l’enquête publique du Plan Wallon de Réduction des Pesticides**

Madame, Monsieur,

En tant que citoyen, je réponds à l’appel lancé par Inter Environnement Wallonie, Natagora et Nature et Progrès et je participe à l’enquête publique du Plan Wallon de Réduction des Pesticides.

Je soutiens l’objectif de réduction de 50 % de la quantité de pesticides utilisés d’ici 2030, qui est ambitieux et réaliste. La proposition de Plan ne me semble pourtant pas se donner les moyens de cette ambition.

Les deux Plans précédents n’ont pas permis une réduction de l’utilisation des pesticides. Et pourtant, ce projet s’inscrit dans la continuité de ceux-ci, sans préciser comment réduire cette utilisation, dans quels secteurs, avec quels leviers, quels moyens financiers et quels acteurs... N’est-ce pas un aveu d’échec anticipé ? Pouvons-nous nous le permettre ?

**Le Plan doit en priorité accompagner le secteur agricole, afin d’augmenter la part de production en bio d’une part, et de mettre en place des alternatives aux pesticides partout par ailleurs. Il me semble que c’est seulement ainsi que l’on pourra réduire de manière importante la quantité de pesticides utilisée et limiter les risques qu’ils font peser sur notre santé et notre environnement :**

* **santé :** les résultats du biomonitoring wallon ont montré une contamination généralisée des pesticides sur le territoire. 93 % des Wallons présentent des traces de pesticides dans leurs urines, que ce soit chez les adultes ou les enfants. Pourtant, manger bio permet de diminuer de 25 % les risques de cancer chez les consommateurs. Que prévoit le Plan pour le bio ?
* **biodiversité :** les études ont prouvé le rôle important que jouent les pesticides dans le déclin de la biodiversité dans notre région. Si la biodiversité s’effondre, c’est tout l’écosystème qui est mis à mal, et donc les services qu’il nous rend, notamment en termes de sécurité alimentaire ;
* **eau :** les pesticides sont responsables du mauvais état de 25 % de nos eaux de surface et près d’un tiers de nos masses d’eau souterraine. Cette eau souterraine, d’où provient 80 % de notre eau de distribution, doit désormais être traitée avant d’être mise sur le réseau. Notre eau, qui était potable, ne l’est plus ;
* **agriculteurs :** les pesticides sont d’abord un danger immense pour la santé de l’agriculteur qui les manipule. Or, peu d’informations sont accessibles aux agriculteurs sur les risques qui y sont liés et l’existence de méthodes culturales alternatives.

**En outre, le Plan est une longue liste d’actions peu lisibles et sans aucune information sur leur efficacité et leur contribution à l’objectif de réduction. Je demande donc à la Wallonie d’expliquer comment, quantitativement, elle va atteindre cet objectif de 50 % dans son Plan, avec quels moyens, et de rendre lisible quelles actions prioritaires sont choisies et pourquoi. Je soutiens particulièrement les actions suivantes :**

* la mise en œuvre rapide des ambitions de 30 % de bio en Wallonie et de redévelopper 10 % d’éléments de paysage soutenant la biodiversité dans les milieux agricoles ;
* une interdiction de l’utilisation des pesticides à moins de 100 mètres de tous les lieux de vie ;
* une interdiction d’usage des pesticides se retrouvant dans les masses d’eau dans les zones vulnérables pour la qualité des eaux souterraines ;
* une interdiction de l’usage des pesticides dans le périmètre et au pourtour des sites Natura 2000 et sites d’intérêt biologique ;
* l’augmentation et la focalisation de la recherche, l’enseignement, la formation et le conseil agricole sur les alternatives aux pesticides et sur la prise en compte de leurs impacts sur la santé publique et la biodiversité dans les pratiques agricoles

En vous remerciant pour l’intérêt que vous porterez à ce courrier et dans l’espoir que nous puissions évoluer ensemble vers une Wallonie plus durable,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l’expression de mes sentiments distingués,

SIGNATURE